

Sage-femme

Référence : 3134-20-1232/SAFPFI du 06 novembre 2020



Employeur : Province-Nord

Corps /Domaine : Sage-femme

Direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société (DASSPS)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : inférieure à 3 ans

Lieu de travail : CMS de Canala - Kouaoua

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 06 novembre 2020

Date limite de candidature : Vendredi 04 décembre 2020

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Sage-femme

Missions :

Placée sous l'autorité du médecin-chef, du médecin gynécologue et du chef du service des actions sanitaires et de la prévention (SASP), dans le cadre d'une polyvalence de secteur et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, la personne retenue devra assurer les actes curatifs et préventifs de sage-femme, participer à l'application des programmes d'intervention et de promotion de la santé et à la permanence des soins.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- le suivi des grossesses avec orientation vers le médecin et/ou l'obstétricien si pathologique ;
- le suivi gynécologique, la contraception, l'IVG, les dépistages (cancer du col, cancer du sein, IST) ;
- les activités de PMI (l'éducation et la promotion de la santé en matière d'allaitement, de vaccination, de développement psychomoteur, d'hygiène de vie et alimentaire du nourrisson de 0 à 2 ans, etc.) ;
- la liaison avec le réseau social (enfance en danger, violence intra ou extra conjugale, etc.) et partenarial (réseau périnatal) ;
- la mise en place des orientations politiques et administratives de la direction, en lien avec le réseau périnatalité.

Activités secondaires :

La personne retenue aura également en charge :

- les actions de prévention (santé sexuelle en milieu scolaire et/ou santé communautaire) ;
- l'évaluation et la restitution de l'activité (cotation et codification, bilan d'activité des actions de prévention) ;
- les enquêtes épidémiologiques ;
- les urgences gynécologiques ou obstétricales de sage-femme (accouchements).

Profil du candidat**Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- compétences en échographie exigées ;
- une première expérience professionnelle serait appréciée.
- être titulaire du permis de conduire B.

Savoir-faire :

- maîtrise des logiciels de bureautique (Excel et Word).

Comportement professionnel :

- goût des relations humaines ;
- esprit d'initiative ;
- sens des responsabilités ;
- respect de la confidentialité des informations et du secret médical ;
- disponibilité et rigueur.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Monsieur Carl HONDA, Chef du service des ressources humaines - DASSPS** - Tél : 47.72.30/ mail : k.honda@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la **Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique